

Les anaphores rhétoriques : des rafales de motifs ?

Dominique Longrée¹, Damon Mayaffre², Sylvie Mellet²

¹ Lasla – Université de Liège (Belgique)

² Univ. Nice Sophia Antipolis, CNRS, BCL, UMR 7320, 06300 Nice, France

Abstract

Since Antiquity, the rhetorical anaphora is a well-known argumentative device, but its contours are often vague and imprecise. In this paper, we will use a conceptual tool, the "motif" as well as a statistical tool, the test of Lafon, to provide a more precise definition of the rhetorical anaphora and to transform it into an observable linguistic phenomenon allowing automatic identification and quantitative treatments. Our demonstration will lean on examples mined, on the one hand, out of the literary classical Latin texts of the LASLA and, on the other hand, out of Nicolas Sarkozy's campaign speeches during the 2007 presidential election.

Résumé

L'anaphore rhétorique est un procédé bien connu depuis l'Antiquité, mais ses contours restent souvent flous et imprécis. En nous appuyant sur un outil conceptuel, le « motif », et un outil statistique, le test de Lafon des rafales, nous nous proposons dans cette communication de doter l'anaphore rhétorique d'une définition plus précise et d'en faire un observable linguistique susceptible de repérage automatique et de traitements quantitatifs. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des exemples tirés, d'une part du corpus de textes latins classiques du LASLA, d'autre part des discours politiques contemporains de Nicolas Sarkozy lors de l'élection présidentielle de 2007.

Key words : anaphore rhétorique, motif, rafale, topologie textuelle, discours politique.

1. Introduction

Depuis les *De inuentione* et *De partitionibus oratoriis* de Cicéron, on sait que l'efficacité oratoire passe par une structuration ad hoc du discours qui doit se déployer harmonieusement et en bon ordre pour convaincre. On soupçonne ainsi les textes politiques dont la dimension pragmatico-rhétorique est évidente – convaincre pour emporter l'adhésion – d'être nécessairement dotés d'éléments de structure, locale comme globale, qui visent à réguler la progression du propos et organiser le régime argumentatif. C'est le cas, par exemple, des discours de ce même Cicéron face au peuple ou au sénat romains devant lesquels le rhéteur mettait en pratique ses théories oratoires. C'est le cas aujourd'hui, autre exemple deux millénaires plus tard, des discours des candidats aux diverses élections dans nos démocraties actuelles.

De fait, dans l'agora française contemporaine, les dernières élections présidentielles 2007 et 2012 ont vu une spectaculaire remise au goût du jour de l'anaphore rhétorique, dont la mécanique structurante (et pas seulement stylistique) doit être analysée. Recensées par milliers dans le discours de Sarkozy [Mayaffre 2015], et reprises par Hollande, par exemple dans sa tirade « moi, président » en 2012, les anaphores rhétoriques scandent le texte, accompagnent sa progression et constituent une cheville remarquable dans le mécano textuel du discours politique français très contemporain.

Ce procédé bien connu des anciens, puisqu'il figure en bonne place dans la *Rhétorique à Herennius* (IV, 13), connaît des définitions variables au fil des siècles quant à sa taille, son extension ou sa place : reprise d'un mot ou de plusieurs ? reprise stricte ou reprise déclinée ? reprise nécessairement en tête de phrase ? reprise continue et espacée ? (pour un débat récent cf. par exemple Bonhomme 2005). Face au caractère flou de ces définitions, l'objectif de la présente contribution est de tenter de définir le phénomène au moyen d'outils et de méthodes propres à l'analyse des données textuelles.

Le point de départ de la réflexion méthodologique est double.

D'abord l'anaphore rhétorique (i.e. le phénomène de répétition et d'écho, le plus souvent en début de phrase, dont l'auditeur pourra percevoir l'effet) n'est pas seulement à composante lexicale (la reprise d'un mot) mais d'ordre grammatical ou morpho-syntaxique (typiquement la reprise d'une construction) : par-là, pour être mesuré dans toute son épaisseur, le phénomène anaphorique ne peut être appréhendé à travers le seul vocabulaire ou inversement la seule grammaire, mais doit l'être dans toutes ses dimensions. Nous nous proposons de recourir pour ce faire à la notion de « motif multidimensionnel », un observable linguistique complexe défini par Longrée et Mellet (2008) comme une unité topologique discrète des textes.

Ensuite, ces microstructures textuelles que constituent les motifs anaphoriques doivent être abordées dans le déroulement du texte ou du corpus. Repérable par définition sur l'axe syntagmatique puisqu'il s'agit d'une répétition à l'identique d'un déjà dit, l'anaphore rhétorique mérite d'être mesurée dans le rythme même du discours. Par définition donc, l'anaphore rhétorique apparaît comme une reprise, mais la question se pose de savoir quelles configurations sont dessinées par ces reprises selon l'espacement entre chacun des éléments en reprise au sein de l'espace topologique constitué par le texte : distributions aléatoires, régulières ou en « rafales » (Lafon 1984 ; Brunet 2006).

Dans un premier temps, nous rappellerons les définitions des notions de « motif », de « motif textuel » et de « motif multidimensionnel », pour montrer comment ceux-ci peuvent s'appliquer aux anaphores rhétoriques. En nous appuyant ensuite sur les corpus latins du LASLA¹, nous montrerons comment la nature même des divers motifs textuels peut conditionner leurs distributions au fil des textes. A partir d'un corpus test constitué de discours électoraux de Nicolas Sarkozy, nous examinerons alors les distributions de « motifs » formant anaphores rhétoriques. Enfin, à la lumière des résultats obtenus, nous proposerons de redéfinir l'anaphore rhétorique comme un observable non seulement linguistique et rhétorique, mais aussi topologique et statistique. En retour, nous doterons les « motifs » d'une dimension potentiellement rhétorique, essentielle dans le procès argumentatif des textes politiques.

2. Rappel : le « motif »

Le « motif » se définit comme l'association récurrente de n éléments du texte muni de sa structure linéaire (Legallois 2006), laquelle donne une pertinence aux relations de successivité et de contiguïté (Longrée, Luong & Mellet 2008 ; Mellet & Longrée 2009). Ainsi, si le texte est formé d'un certain nombre d'occurrences des éléments A, B, C, D, E, un motif pourra être

¹ cf. <http://web.philo.ulg.ac.be/lasla/textes-latins-traites/> et <http://web.philo.ulg.ac.be/lasla/hyperbase/>

la microstructure récurrente ACD ou bien encore AA, etc., sans qu'on préjuge ici de la nature des éléments A, B, C, D, E en question. Sur base de cette définition formelle rigoureuse, le « motif » peut être intégré à une représentation topologique du texte stricto sensu (Mellet & Barthélemy 2007 ; Barthélemy, Luong, Longrée & Mellet 2009) et peut ainsi fournir une base solide à des traitements automatiques (Evert 2008), notamment à la détection non supervisée des motifs dans un texte (par exemple, avec un logiciel tel que SDMC²).

La notion de « motif » peut recouvrir tant des unités de type purement phraséologique (Longrée & Mellet 2013) relevant du « principe idiomatique » (Sinclair 1991) que des unités relevant de choix plus ouverts et dotées d'une fonction à proprement parler discursive ou textuelle. Ces motifs textuels peuvent être de plusieurs natures : purement syntaxiques (Longrée & Mellet 2008), rythmiques (Aumont, 1996) ou métriques ou encore « multidimensionnels » (Longrée & Mellet 2008 & 2013 ; Magri & Purnelle, 2012 ; Stubbs, M. & Barth, I., 2013). Dans ce dernier cas, le motif correspond à un schème complexe qui combine divers traits syntaxiques, sémantiques et lexicaux. Ce schème, dont l'identification est assurée à la fois par un patron sous-jacent stable derrière les variations de surface et par une fonction textuelle unique, peut présenter diverses actualisations en raison de mécanisme de suppression, permutation ou suppression : on admettra ainsi que les syntagmes « que nous avons évoqué plus haut » et « comme je l'ai dit auparavant » sont deux variantes d'un même motif défini par un schéma collocationnel [pronom relatif ou subordonnant comparatif + adverbe d'antériorité intradiégétique + verbe déclaratif au passé] et par une fonction textuelle anaphorico-cohésive.

Plusieurs travaux (Longrée & Mellet 2009 ; 2012 ; 2015) ont montré que le motif pouvait être utilisé comme un outil de classification textuelle puissant, à la fois pour caractériser des genres ou types de textes, mais aussi des styles d'auteurs, notamment en raison de l'emploi par différents auteurs de variantes d'un même motif apparaissant lui comme caractéristique d'un genre donné. On a pu aussi montrer comment le motif participait à la dynamique globale des textes et pouvait servir à une segmentation endogène de ceux-ci (Longrée & Mellet 2010 ; à paraître).

Au-delà de la répétition d'une même formule, l'anaphore rhétorique peut aisément être décrite comme la reprise, dans une succession assez resserrée, d'un même motif, ce qui permet d'intégrer à sa définition une fonction textuelle liée à sa dynamique propre, d'envisager un potentiel de caractérisation pour un locuteur donné et de faciliter la prise en compte des variantes du motif. Par exemple, Sarkozy varie ici « j'ai changé quand / j'ai changé parce que » :

« J'ai changé. J'ai changé parce qu'à l'instant même où vous m'avez désigné j'ai cessé d'être l'homme d'un seul parti, fût-il le premier de France. J'ai changé parce que l'élection présidentielle est une épreuve de vérité à laquelle nul ne peut se soustraire. Parce que cette vérité je vous la dois. Parce que cette vérité je la dois aux Français. J'ai changé parce que les épreuves de la vie m'ont changé. Je veux le dire avec pudeur mais je veux le dire parce que c'est la vérité et parce qu'on ne peut pas comprendre la peine de l'autre si on ne l'a pas éprouvée soi-même.[...] J'ai changé parce que le pouvoir m'a changé. Parce qu'il m'a fait ressentir l'écrasante responsabilité morale de la politique. [...] J'ai changé quand j'ai visité le mémorial de Yad Vashem dédié aux victimes de la Shoah. [...] J'ai changé quand j'ai lu à Tibhirine le testament bouleversant de frère Christian, enlevé puis égorgé par des fanatiques avec 6 autres moines de

² <https://sdmc.greyc.fr/>

son monastère. [...] J'ai changé quand j'ai rencontré Mandel, ce grand Français. J'avais voulu écrire sa vie pour réparer une injustice, pour changer le regard des autres sur cette destinée tragique. C'est mon regard sur la politique qui s'en est trouvé transformé » (N. Sarkozy, 14 janvier 2007, Meeting au Bourget de Paris).

3. Types de « motifs » et distribution au fil des textes

L'existence de « rafales » de motifs au sens statistique du terme à déjà été mis en évidence par des travaux antérieurs. Une recherche menée sur le corpus lemmatisé et annoté morphosyntactiquement de textes littéraires latins classiques du LASLA a ainsi permis de mettre en évidence l'existence de distribution en rafales de certains motifs syntaxiques, à savoir les motifs dit « cadratifs ».

3.1. Distributions en « rafales » de motifs syntaxiques

Il est ainsi établi par la tradition philologique (cf. Chausserie-Laprée, 1969 ; Longrée, 1993) que les historiens latins ont fait appel à deux types de procédés pour préciser les circonstances d'un procès présenté comme un des jalons de la trame événementielle de leur récit : tantôt la proposition principale de la phrase, contenant le ou les procès présentés par l'auteur comme ceux qui font progresser l'action, est précédée par un ensemble de subordinées circonstancielles et de propositions participiales (propositions conjonctionnelles en *cum* et ablatifs absolus) qui indique les circonstances de ce ou ces procès et que l'on pourra considérer comme un motif dit « cadratif » ; tantôt, la principale précède certains éléments de contexte et est suivie par une ou plusieurs circonstancielles et participiales qui forment un motif dit « de rallonge ». Dans les premiers textes historiques latins conservés, chez César et ses continuateurs, l'expression narrative s'appuie très largement sur l'emploi de phrases commençant par des motifs cadratifs, alors que les phrases présentant des motifs de rallonge restent rares. Pour étudier leur distribution, on peut appliquer le test de Lafon (1984) dont on rappelle les paramètres et les formules figure 1 et qui mesure l'écart à la moyenne (i.e. une répartition aléatoire).

Un calcul de variance un peu particulier est d'abord calculé, ainsi formulé:

$$\frac{1}{f} \sum_{i=1}^{i=f} xi(xi-1)_{/2}$$

On calcule la moyenne (ou espérance mathématique) et l'écart-type de cet indicateur, ce qui permet d'apprécier la probabilité du résultat obtenu, au moyen de l'écart réduit, soit :

$$z = (\text{valeur observée} - \text{valeur théorique}) / \text{écart-type}$$

La valeur théorique est calculée par la formule: $m = \frac{(T-f)(T-f-1)}{f(f+1)}$

et l'écart-type par : $\sigma = \frac{mT(T+1)(f-1)}{f(f+1)(f+2)(f+3)}$

où f désigne la fréquence du mot et T l'étendue du texte, évaluée avec l'unité de mesure choisie pour les distances x_i , c'est-à-dire ici le nombre de pages du corpus.

Figure 1. Calcul des rafales selon [Lafon 1984] et [Brunet 2006]

LES ANAPHORES RHÉTORIQUES : DES RAFALES DE MOTIFS ?

Pour appliquer ce test, les textes sont préalablement réduits à une série de codes permettant de différencier les types de phrases, soit « à cadratif », soit « à rallonge », soit d'un autre type : on peut alors aisément étudier la distribution de ces codes au sein de la chaîne ainsi constituée ; par exemple, le livre 2 de la *Guerre civile* de César peut être réduit à une chaîne de 307 codes, incluant seulement 12 codes de phrases à rallonge ; avec ces valeurs, on obtient un index X égal à 1663 et une espérance de $X = 556$; avec un écart réduit = à 8,333. L'indice X largement plus élevé que la valeur attendue indique clairement que les phrases « à rallonge » apparaissent dans des configurations de « rafales ». La méthode des voisinages permet de donner une représentation graphique du phénomène.

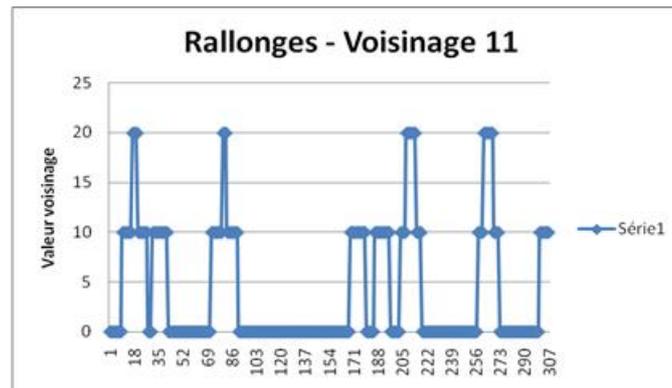


Figure 2. Distribution au fil du texte des « phrases à rallonge » dans le livre 2 de la *Guerre Civile* de César

Dans la figure 1, l'axe des abscisses correspond au fil du texte (307 phrases) et l'axe des ordonnées représente les valeurs de voisinage calculées sur le nombre de phrases à rallonge comprises dans chaque voisinage ou fenêtre coulissante de 11 phrases successives (pour l'affichage, les valeurs ont été multipliées par 10).

Un retour au texte permet de constater que ces rafales correspondent à des moments du récit où soit l'armée de César est en difficulté, soit l'action ne progresse plus : installation du siège d'une ville, établissement d'un camp dans un terrain défavorable, etc. César utilise alors des structures en rallonge pour expliquer et justifier le ralentissement de l'action, tout en donnant peut-être à son texte une forme iconique des événements décrits (cf. Longrée & Mellet, à paraître).

3.2. Distributions en « rafales » de motifs multidimensionnels

A côté de « motifs syntaxiques », on rencontre également dans les textes latins des motifs qui combinent des contraintes à la fois syntaxiques, sémantiques et lexicales. C'est par exemple le cas d'un motif dont les formes emblématiques sont *quibus rebus cognitis/gestis*.

Ce motif est propre aux historiens, il est particulièrement fréquent sous la plume de César et remplit une *fonction cohésive résomptive* ; le schéma collocationnel qui accueille toutes ses variantes est le suivant : ablatif absolu³ en tête de phrase, composé d'un relatif de

³ Proposition participiale à l'ablatif exprimant une circonstance du procès décrit dans la proposition superordonnée.

liaison⁴ ou d'un démonstratif suivi du substantif *res* (« choses », « faits », « événements ») et du participe parfait passif d'un verbe signifiant soit « faire, achever, réaliser », soit « apprendre, connaître, découvrir ». Les variantes du motif autour du verbe « connaître », du type *Quibus/His rebus cognitis* ou *Qua/Hac re cognita* présentent chez César une fonction textuelle particulière : il s'agit de reprendre le récit des actions militaires après un rapport fait par un messager ou un officier de César. On ne s'étonnera dès lors pas de voir que la distribution d'un tel motif n'est ni particulièrement régulière, ni en rafales (comme on peut le voir en appliquant le test de Lafon à la distribution de ce motif dans la *Guerre des Gaules*), mais répond essentiellement aux aléas de l'action décrite.

En revanche, d'autres motifs multidimensionnels se rencontrent bien en « rafales ». Ainsi, dans le traité *De Vita Beata* du philosophe Sénèque (1^{er} s. après J.C.), la formule *Quid ergo est*, « Qu'est-ce donc ? », composée d'un interrogatif, d'un connecteur logique et d'une forme du verbe *être* apparaît 5 fois : 4 occurrences se rencontrent à courte distance dans le chapitre 25 (index X égal à 2562284 et une espérance de X = 1778724 ; mais avec un écart réduit = à 1,648). Dans ce passage on trouve encore en écho, une forme subordonnée de cette interrogation : *quid ergo sit audite* « écoutez donc ce que c'est » et une forme réduite *Quid ergo ?* « Quoi donc ? ». On pourrait peut-être rajouter à cette série de variantes l'expression *non est enim* « Ce n'est pas en effet » qui répond en écho à l'interrogation précédente. Cette formule peut être analysée comme une variante du motif *Quid (ergo/enim) (est)*. Dans la même œuvre de Sénèque, on peut identifier une variante du motif *quid ergo/quid enim ?* « Quoi donc ?/Quoi en effet ? », en tête de phrase et sans verbe *être*. Si l'on additionne les occurrences des deux variantes, on rencontre au total dans l'œuvre 19 occurrences du motif avec une configuration clairement en rafale (index X égal à 238418 et une espérance de X = 139872 ; avec un écart réduit = à 3,559). Au vu de leur fonction discursive et de leur place en tête de phrase, on peut identifier ces rafales avec des anaphores rhétoriques dont le but est de renforcer l'impact des interrogations posées par l'auteur.

Si l'intérêt argumentatif de l'anaphore rhétorique n'a pas échappé aux anciens, un orateur comme Cicéron ne l'utilise que très modérément⁵ ; toutefois on retrouve chez cet auteur des reprises rhétoriques de ce même motif *quid (ergo) est ?* avec le même emploi argumentatif que chez Sénèque, par exemple, dans le *Pro Roscio*, où les 5 occurrences du motif présentent une distribution en rafales (index X égal à 1201694 et une espérance de X = 703647 ; avec un écart réduit = à 2,644).

4. Rafales de motifs multidimensionnels, anaphores rhétoriques et discours politique

L'exemple du motif *quid (ergo/enim) est ?* chez Cicéron et Sénèque montre que des rafales de motifs multidimensionnels peuvent bien correspondre à des anaphores rhétoriques dans des textes argumentatifs, traités ou discours. La question restera ouverte de savoir si de

⁴ Relatif placé en tête de phrase, sans véritable fonction subordonnante et équivalant donc plutôt à un démonstratif accompagné d'un connecteur ou d'une conjonction de coordination.

⁵ A défaut de pouvoir extraire dans les fichiers du LASLA des motifs de manière non supervisée, on peut s'appuyer sur une recherche de segments répétés grâce au logiciel Hyperbase-Latin. Celle-ci montre que, chez Cicéron, ces segments sont généralement phraséologiques (du type *senatus populusque romanus*, « le Sénat et le peuple de Rome »). En raison de la possibilité de variantes dans la reprise rhétorique, des exemples peuvent échapper à cette recherche, mais sans remettre en cause le fait que le procédé stylistique est rare chez cet auteur.

telles rafales peuvent correspondre à d'autres réalités linguistiques et stylistiques. Nous tenterons en revanche de déterminer dans quelle mesure on peut définir l'anaphore rhétorique en se servant du concept de « rafales de motifs ». Nous nous appuyerons sur ce faire sur le corpus constitué par les discours de campagne électorale de Nicolas Sarkozy.

4.1. Motifs et anaphores rhétoriques chez Sarkozy

Soit le motif multidimensionnel [Déterminant + Nom + CE (lemme) + ETRE (lemme) + Déterminant], dont on enregistre quelque 634 actualisations dans le corpus Sarkozy⁶. Ce motif nominal et démonstratif permet au candidat de construire son discours à des moments-clés et de définir les concepts politiques qu'il met à l'agenda de son propos ; il apparaît ainsi comme un jalon structurant de l'argumentation politique par l'exhibition réitérée à la fois d'une valeur (le mot-clef) et d'une conviction (le démonstratif) qui font force de démonstration (figure 2).

Forme	Lemme	Code	Syntaxe	Expr	Initial	Final	Chain	Liste	Tout	Nb	CONCORDANCE
T1	239a			cesse un nouvel avenir . L' ordre c' est le principe selon lequel tout							
T1	239a			s' en donne beaucoup . L' ordre c' est l' échelle des valeurs qui est							
T1	313a			sme religieux . La mondialisation c' est l' ouverture des frontières							
T1	313a			les peuples . La mondialisation c' est l' avènement de la première civ							
T1	313a			culturelle . La mondialisation c' est la raison trop sûre d' elle mêm							
T1	313a			obscurantisme . La mondialisation c' est l' occidentalisation du monde							
T1	325a			terranéenne . Le co_développement c' est le développement solidaire							
T1	326a			oyen Orient ? Le co_développement c' est la gestion commune de l' eau							
T1	333a			la valeur travail . Le travail c' est la dignité c' est l' égalité de							
T1	333a			. Le travail c' est la dignité c' est l' égalité des chances c' est l							
T1	333a			ité c' est l' égalité des chances c' est la promotion sociale c' est							
T1	333a			responsabilité . L' assistanat c' est le reniement de la valeur trava							
T1	372a			pour tout le monde . L' effort c' est la récompense du mérite . Donc							
T1	373a			prise . La fin de la politique c' est l' homme soumis à des forces qu							
T1	373a			élection naturelle . La politique c' est l' union qui fait la force et							
T1	378a			de ses actes . La responsabilité c' est la dignité . La responsabilité							
T1	378a			la dignité . La responsabilité c' est la condition de l' estime de so							
T1	378a			estime de soi . L' égalitarisme c' est le contraire de la responsabili							

Figure 3. Concordancier - Exemples du motif multidimensionnel [Déterminant+Nom+CE+ETRE+Déterminant] (Sortie Hyperbase 10.0 – 2016 – Corpus Sarkozy 2007)

Dès lors, nous démontrons que ce motif complexe est utilisé certes parfois isolément, mais le plus souvent sous forme de reprise plus ou moins enchaînée dans le texte c'est-à-dire, au sens statistique, sous forme de rafale et, au sens rhétorique, sous forme d'anaphore rhétorique.

Le test de Lafon (cf. figure 1) est en effet spectaculairement positif attestant d'une apparition régulièrement irrégulière au fil du texte (écart réduit +11,454) : nous avons affaire de manière prototypique à une rafale. Du reste, la visualisation de l'apparition du motif au fil du corpus qu'offre Hyperbase donne un résultat aussi parlant que l'indice. Autour d'un rythme d'apparition moyen ou régulier marquée par une droite diagonale idéale, les occurrences du motif, représentées par un point, apparaissent par à-coups successifs (segments « verticaux » de pente plus forte que la droite) ou rafales.

En pareil cas, le retour au texte (par simple clic sur les points-occurrences compilés en rafale sur la figure) ne laisse pas de doute sur l'existence de ce que les rhétoriciens appellent une « anaphore rhétorique », comme l'illustre par exemple l'extrait suivant :

La République c'est la compréhension mutuelle, le respect de l'autre et la solidarité pour tous.

⁶ Le corpus Sarkozy 2007 est constitué des 34 discours de meeting (exhaustivité) prononcés par le candidat entre décembre 2006 et mai 2007, équivalent à 242.265 mots-occurrences.

La République c'est la liberté de chacun garantie par la liberté de tous.

C'est l'égalité des droits pour tous garantie par les devoirs de chacun. J'entends beaucoup parler des droits, j'aimerais que l'on parle également des devoirs. Un citoyen est celui qui assume ses devoirs.

La République c'est la souveraineté de l'individu garantie par la souveraineté du peuple.

C'est l'espérance de la justice.

C'est la volonté générale exprimée par la loi.

C'est l'Etat impartial. Idée sur laquelle je ne transigerai pas et qui passe par des nominations impartiales que j'accepterai parce que fondées sur la compétence et non sur la connivence. Je veux une République irréprochable.

La République c'est la foi dans la raison, dans l'Homme et dans le progrès.

[Sarkozy, 9 mars 2007, meeting à Caen]

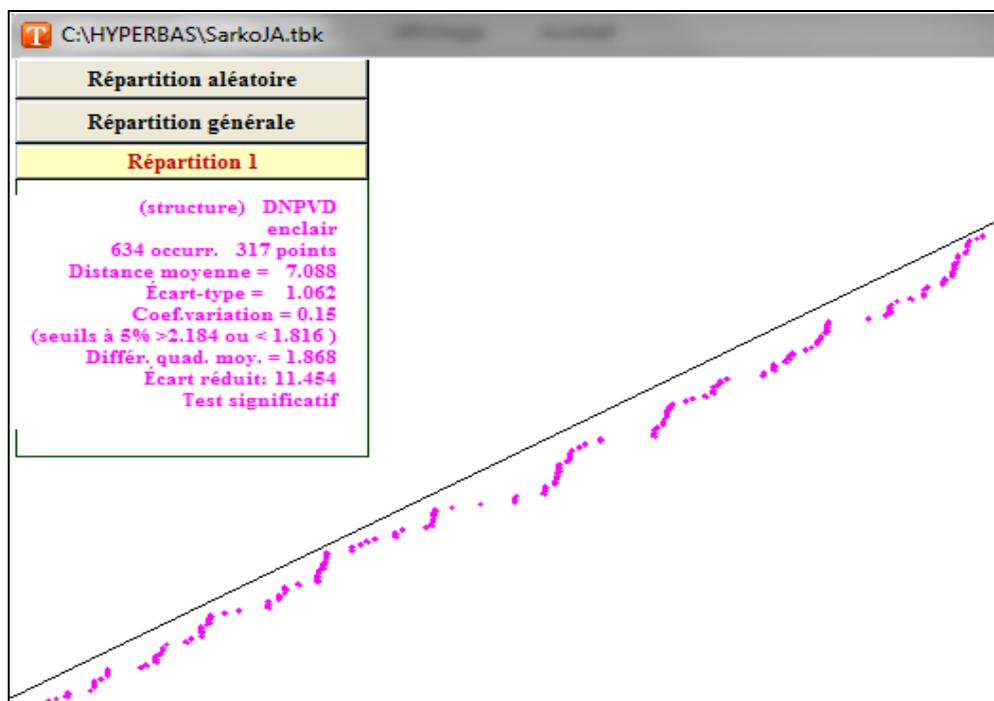


Figure 1. Topologie - Distribution du motif [Déterminant+Nom+CE+ETRE+Déterminant] au fil du corpus Sarkozy 2007 (Sortie Hyperbase 10.0 – 2016)

4.2. Interprétation et conclusion

Dès lors qu'il apparaît en rafale, le motif multidimensionnel [Déterminant + Nom + CE + ETRE + Déterminant + Nom] permet donc l'actualisation d'anaphores rhétoriques, détectables par des outils d'exploration automatique et de traitement statistique. Et des tests sur le motif cousin, verbal quant à lui, [VerbeInfinitif + CE +ETRE +VerbeInfinitif], puis, de proche en proche sur d'autres types de motifs donnent les mêmes conclusions.

[Déterminant + Nom + CE + ETRE + Déterminant + Nom] en tant qu'anaphore peut se décliner de deux manières dans le corpus.

- ✓ Un motif anaphorique avec reprise lexicale complète. Il s'agit du cas caricatural et prototypique par lequel le discours devient slogan. Le mot-clef comme la structure démonstrative sont repris stricto sensu pour marteler / ajuster la définition politique de

LES ANAPHORES RHÉTORIQUES : DES RAFALES DE MOTIFS ?

telle ou telle notion ; c'est le cas de l'exemple ci-dessous (figure 5) avec « Ma France, c'est le pays qui » ; à noter, juste en dessous, la variante du motif « Ma France, c'est une nation ».

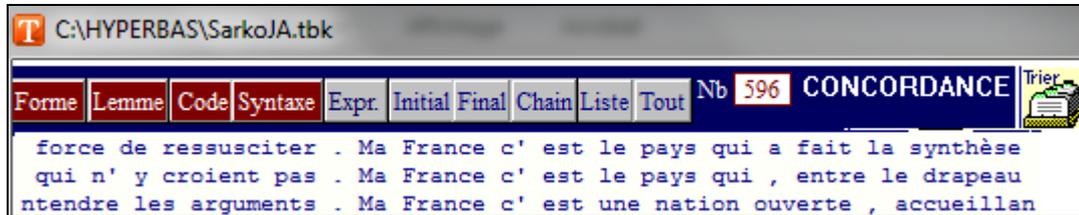


Figure 2. Concordance - Anaphore rhétorique avec reprise lexicale (sortie Hyperbase 10.0 - 2016)

- ✓ Un motif anaphorique sans reprise lexicale évidente. Ici, c'est surtout la reprise de la structure démonstrative autour du pivot que constitue le pronom démonstratif qui fait anaphore ; dans l'exemple donné le sème 'condition des femmes' assure la continuité du fil sémantique et la reprise lexicale, secondaire, de l'expression « le contraire de » à droite du pivot démonstratif, favorise l'écho.

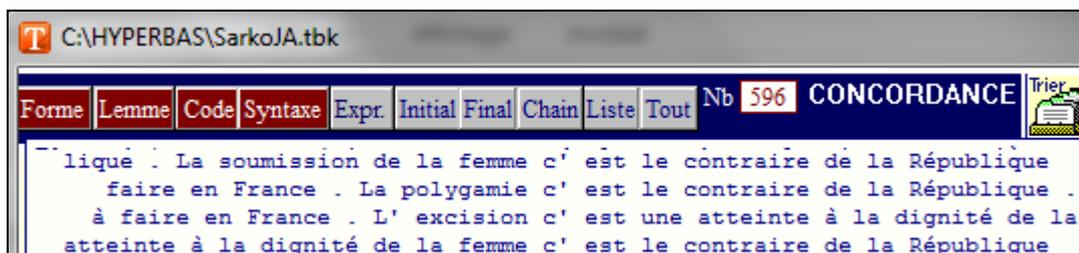


Figure 3. Concordance – Anaphore rhétorique sans reprise lexicale (sortie Hyperbase 10.0 – 2016)

Quoi qu'il en soit, dans le fil du discours électoral de Sarkozy, les séquences démonstratives – au sens de [Adam 1999] – interviennent de manière régulière. Celles-ci peuvent être repérées, notamment, par l'apparition et la répétition anaphorique du motif [Déterminant + Nom + CE + ETRE + Déterminant] qui permet au locuteur d'imposer de manière persuasive les termes de son propos politiques et sa vision du monde⁷. La régularité de ces séquences démonstratives et, en leur sein, la répétition saccadé du motif multidimensionnel, donnent au total une distribution régulièrement irrégulière dans le corpus que l'indice des rafales permet de chiffrer.

Au final, toutes les anaphores rhétoriques doivent pouvoir s'appréhender comme un motif qui apparaît en rafale dans la dynamique du texte. Resterait à vérifier, en élargissant les analyses à d'autres corpus, que, réciproquement, tous les motifs multidimensionnels qui surgissent en rafale marquent un phénomène anaphorique d'un point de vue rhétorique. L'analyse de nos corpus tend à faire penser que c'est le cas. En ce sens, cette contribution pourrait avoir fourni à la rhétorique un outil de repérage automatique d'une de ses figures majeures, en même temps qu'elle a doté le motif, objet linguistique riche et complexe de l'ADT, d'une dimension rhétorique pour l'analyse du discours.

⁷ Sur la capacité de certains syntagmes démonstratifs à instiller dans le discours des effets dialogiques (soit pour faire écho aux pensées attribuées au destinataire sur le mode de la connivence, soit pour faire allusion sans les mentionner implicitement aux points de vue d'un tiers positionné comme adversaire), voir par exemple les travaux de Jean-Marc Sarale, notamment Sarale 2012.

Références bibliographiques

- Adam J.-M. (1999). *Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes*, Nathan.
- Aumont J. (1996). *Métrique et stylistique des clausules dans la prose latine. De Cicéron à Pline le Jeune et de César à Florus*. Champion.
- Bonhomme M. (2005). *Pragmatique des figures du discours*. Champion.
- Brunet E. (2006). « Navigation dans les rafales », *JADT* 2006.
- Chausserie-Laprée J.-P. (1969). *L'expression narrative chez les historiens latins. Histoire d'un style*. Paris : de Boccard.
- Lafon P. (1984). *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*. Slatkine-Champion.
- Legallois D. (2006). « Des phrases entre elles à l'unité réticulaire du texte », *Langages* 164 : 56-70.
- Longrée D. & Mellet S. (2015). « Les variantes des motifs chez les prosateurs latins, Entre récurrence générique et spécificité d'auteur, des formes révélatrices et caractérisantes », D. Longrée, S. Fialon et P. Pietquin (éd.), *Langues anciennes et analyse statistique : cinquante ans après – Distances textuelles et intertextualités*, LEC, 2015, 65-88.
- Longrée D. & Mellet S. (2013). « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Etendre le champ de la phraséologie de la langue au discours », *Langages* 189 : 65-79.
- Longrée D., Luong X. & Mellet S. (2008). « Les motifs : un outil pour la caractérisation topologique des textes », in S. Heiden & B. Pincemin (éds), *JADT 2008, Actes des 9èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*. Presses universitaires de Lyon, vol. 2, pp. 733-744.
- Longrée D. & Mellet, S. (2013). « Le motif: une unité phraséologique englobante ? Etendre le champ de la phraséologie de la langue au discours ». *Langages* 189, 65-79.
- Longrée D. et Mellet S, (à paraître). « A Text Structure Indicator and two Topological Methods: New Ways for Studying Latin Historic Narratives ».
- Longrée D. & Mellet S. et Luong X. (2008). « Les motifs: un outil pour la caractérisation topologique des textes », in: *JADT 2008, Actes des 9èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*. Vol. 2, Lyon: Presses de l'ENS 733-744 [see *Lexicometrica* web-site: <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/longree-luong-mellet.pdf>].
- Magri V. & Purnelle G. (2012). « Mot à mot, brin par brin : les suites [Nom préposition Nom] comme motifs », in Anne Dister, Dominique Longrée et Gérald Purnelle, *JADT 2012, Actes des 11èmes Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*. Liège, pp. 659-673.
- Mayaffre D. (2015). « L'anaphore rhétorique. Figure des figures dans le discours électoral de Nicolas Sarkozy », *Pratiques* [En ligne], 165-166 | 2015, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 14 février 2016. URL : <http://pratiques.revues.org/2418> ; DOI : 10.4000/pratiques.2418.
- Mellet S. & Longrée D. (2012) : « Légitimité d'une unité textométrique : le motif », in A. Dister, D. Longrée et G. Purnelle (éds) *JADT 2012, Actes des 11èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Liège, 716-728. Consultable en ligne à l'adresse : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2012/tocJADT2012.htm>
- Mellet S. & Longrée D. (2009). « Syntactical Motifs and Textual Structures », *Belgian Journal of Linguistics* 23 (« New Approaches in Textual Linguistics ») : 161-173.
- Sarale J.-M. (2012). « Le déterminant démonstratif. Un signal dialogique ? », *Dialogisme : langue, discours*, Bruxelles : Peter Lang, pp. 61-73.
- Sinclair J. (1991). *Corpus, Concordance, Collocation*, Oxford: Oxford University Press
- Stubbs M. & Barth I. (2013). « Using recurrent phrases as text-type discriminators », *Functions of Language*, 10, 1: 65-108.